



santé
famille
retraite
services

LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2020-639

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 13/10/2020

Objet : Bilans Personnalisés Prévention-RGPD

Madame, Monsieur le Directeur Général,
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la décision du Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole de mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel, ayant pour finalité la gestion, la réalisation, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention Instants Santé et Rendez-vous prévention jeunes retraités.

Ce traitement a été inscrit dans le registre des traitements nationaux.

Toutes les caisses de Mutualité Sociale Agricole sont concernées par ce traitement.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint copie de la décision de la CCMSA, qui devra être signée, puis publiée sur le site internet de chaque caisse, pendant toute la durée du traitement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par la Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Agnès CADIOU

Nombre de document(s) annexe(s) : 2
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par Catherine MARTINEZ
☎ 01 41 63 70 90